

Parcours d'accompagnement des ménages

J'ai un projet de travaux d'économies d'énergie, d'adaptation de mon logement à la perte d'autonomie ou de réhabilitation de mon logement très dégradé

J'appelle le Parc Eco Habitat au **04 72 66 14 30** pour exposer mon projet

En fonction de mon projet et de mes ressources, je suis reçu par un conseiller qui va étudier mon dossier et me diriger vers le dispositif adapté à ma situation

Un technicien va me contacter pour organiser une visite de mon logement afin d'étudier les travaux à entreprendre, en fonction de mes besoins et de mes capacités financières

Je contacte les artisans de mon choix pour établir les devis correspondant à mon projet

Attention : les devis ne doivent pas être signés à ce stade, mais doivent être transmis à mon conseiller pour qu'ils soient étudiés et validés

Mon conseiller monte les dossiers de demande de financement et les transmet aux différents financeurs

Je reçois les accords de subvention et j'en informe les entreprises pour qu'elles puissent commencer les travaux

Une fois les travaux réalisés, je transmets toutes les factures à mon conseiller qui les enverra aux différents financeurs pour le versement des subventions